



Demande de renseignements rénovation habitation

Par buttiglia13

Bonjour à tous et à toutes,

J'ai un projet d'achat de terrain sur lequel se trouve une bâtisse de 30m² cadastrée (la maison est sur 2 étages, mais 1 étage n'est pas considéré habitable car il mesure moins de 1m80).

Avant d'acheter, j'essaie de savoir ce que je peux faire ou ne pas faire. Mon projet est de refaire la maison à l'identique, cependant :

- La commune ne possède pas de PLU et est régie sous la loi montagne.
- La bâtisse est en mauvais état.
- Elle n'est pas raccordée à l'eau ni à un système d'assainissement collectif (je vais faire un forage, il y a de l'eau sur le terrain ; j'ai prévu une fosse septique et il y a un poteau électrique sur le terrain).
- J'aurais plusieurs questions à vous poser :

Tout d'abord,

- pensez-vous qu'il soit possible de refaire la bâtisse à l'identique et d'être autonome en matière d'eau et d'assainissement ?
- Est-il envisageable de démolir la bâtisse et de la reconstruire ?

Je vous remercie.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut vous renseigner à l'urbanisme. Vous ne dites pas la zone où se situe ce projet.